



Séance du Conseil du 16 Décembre 2021

Extrait du registre des délibérations

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le dix décembre deux mille vingt et un s'est assemblé dans la salle Grande Bretagne au Palais de l'Europe, rue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL.

M. Yves JUHEL a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

- BEAUSOLEIL :** M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE, M. Alain DUCRUET, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à Mme Cindy GENOVESE, M. Nicolas SPINELLI, Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, excusé donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Stéphane MANFREDI
- BREIL-sur-ROYA :** M. Sébastien OLHARAN, excusé
- LA BRIGUE :** M. Daniel ALBERTI
- CASTELLAR :** Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée.
- CASTILLON :** M. Olivier CHANTREAU, excusé donne pouvoir à M. Paul COUFFET
- FONTAN :** M. Philippe OUDOT, excusé donne pouvoir à M. Albert FILIPPI
- GORBIO :** M. Paul COUFFET
- MENTON :** M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT, excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE, M. Eric FORMENTO, excusé donne pouvoir à M. Mathieu MESSINA, M. Mathieu MESSINA, M. Julien TABOUE, excusé, M. Mauro COLAGRECO, excusé, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à Isabelle ALMONTE, M. Jean-Claude ALARCON, M. Christian TUDES, excusé donne pouvoir à M. Yves JUHEL, M. Florent CHAMPION, M. Jean-Christophe STORAI (quitte la séance à 18h15) Mme Estelle GIORGIO-REVERDIAU, excusée donne pouvoir à Mme Stéphanie JACQUOT, Mme Pascale VERAN.
- MOULINET :** M. Guy BONVALLET
- ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :** M. Patrick CESARI, excusé donne pouvoir à M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Solange BERNARD, M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, excusée donne pouvoir à M. Jean-Louis DEDIEU, M. Ghislain POULAIN, M. Anthony MALVAULT, excusé
- SAINTE AGNES :** M. Albert FILIPPI
- SAORGE :** Mme Brigitte BRESCH
- SOSPEL :** M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO, excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI
- TENDE :** M. Jean-Pierre VASSALLO
- LA TURBIE :** M. Jean-Jacques RAFFAELE, excusé, donne pouvoir à Mme Brigitte ALBERTINI, Mme Brigitte ALBERTINI.

Date d'affichage :

23 DEC. 2021

Monsieur le Président procède à l'appel.

Monsieur le Président précise que le Quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le Président installe les nouveaux élus Communautaires :

Mme Stéphanie JACQUOT à la suite de la démission de Mme Gabrielle BINEAU

Mme Marinella GIARDINA à la suite de la démission de Mme Sandra PAIRE

Mme Elodie ROBERT à la suite de la démission Mme Martine CASERIO

Mme Isabelle ALMONTE à la suite de la démission de Mme Patricia MARTELLI

M. Eric FORMENTO à la suite de la démission de M. Daniel ALLAVENA

M. Julien TABOUE à la suite de la démission de M. Marcel CAMO

M. Mauro COLAGRECO à la suite de la démission de M. Sébastien USCHER

M. Christian TUDES à la suite de la démission de M. Frédéric SICARDI

M. Florent CHAMPION à la suite de la démission de M. Patrice NOVELLI

Après qu'il ait été procédé à l'appel des membres, après avoir entendu les rapporteurs, le Conseil délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°214 : Election du membre du bureau Vice-Président

Rapporteur : M. Le Président

A l'issue du vote, le Conseil proclame le conseiller communautaire suivant élu membre du bureau :

Florent CHAMPION

Et le déclare installé.

Délibération n°215/2021 : Délibération complémentaire portant sur la désignation des membres des commissions

Rapporteur : M. Le Président

- *A l'unanimité* complète les délibérations actant le principe de la composition des commissions permanentes comme précisées infra :

Commission Agriculture et ruralité :

Président de droit :
Le Président de la CARF
Vice-Président :
Anne-Marie ARSENTO-CURTI
Membres :
Menton : Elodie ROBERT
Menton : Joanna GENOVESE
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Cindy GENOVESE
RCM : Daniel BISO
RCM : Christophe GLASSER
Sospel : Véronique TROCH
Sospel : Nicolas CROO
La Turbie : Brigitte ALBERTINI
La Turbie : Elisabeth DOMINICI

Breil/Roya : Julia BONNET
Breil/Roya : Jérôme BOUERI
Tende : Florent REYNAUD
Tende : Marilène DALMASSO
Gorbio : Laurent LURON
Gorbio : Cyril DENTAL
Ste Agnès : Hervé DELLERBA
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Castellar : Morgane HERVIEU
Castellar : Anne-Marie ARSENTO- CURTI
La Brigue : Daniel ALBERTI
La Brigue : Santino PASTORELLI
Saorge : Jean-Pierre PIOLAT
Saorge : Aline TOESCA
Castillon : Marjorie GHISOLFO
Castillon : Cendrine MARCEAU
Fontan : Edmond BELTRAMO
Fontan : Jean-Louis GIOANNI
Moulinet : Michel PALLANCA
Moulinet : Chantal NARICE

Commission Politique de la Ville :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Guy BONVALLET
Membres :
Menton : Patrice NOVELLI
Menton : Florent CHAMPION
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Danielle LISBONA
RCM : Solange BERNARD
RCM : Patricia LORENZI
Sospel : Renaud DETOEUF
Sospel : Nicolas CROO
La Turbie : Sandrine PENTA
La Turbie : Alexandre FREU
Breil/Roya : Renaud LEFEBVRE
Breil/Roya : Geneviève IDDA
Tende : Jean-Charles QUERCIA
Tende : Caroline FRANCA
Gorbio : Fernand MASSA
Gorbio : Gilles LANTERI
Ste Agnès : Hervé DELLERBA
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Castellar : Rodolphe GARRAFO
Castellar : Emmanuel RAVIER
La Brigue : Yves ROUGEOT
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge: Aline TOESCA
Saorge :

Castillon : Odile TOCCI
Castillon : Albine LEGRAND
Fontan : Christine BALLESTRA
Fontan : Dorian BARTHES
Moulinet : Michel PALLANCA
Moulinet : Brigitte DUBAR
Beausoleil : Stéphane MANFREDI

Commission Aménagement de l'Espace/SCOT/Habitat :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Patrick CESARI
Membres :
Menton : Estelle GIORGIO-REVERDIAU
Menton : Christian TUDES
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Michel LEFEVRE
RCM : Jean Louis DEDIEU
RCM : Christophe GLASSER
Sospel : Renaud DETOEUF
Sospel : Marianne ORFAO
La Turbie : Brigitte ALBERTINI
La Turbie : Gérard SEVEON
Breil/Roya : Francis FRECOURT
Breil/Roya : Audrey ROSSI
Tende : Sébastien VASSALLO
Tende : Jean-charles QUERCIA
Gorbio : Cyril DENTAL
Gorbio : Jean-Michel ANGLADE
Ste Agnès : Albert FILIPPI
Ste Agnès : Antoine MATTERA
Castellar : Hervé LEONET
Castellar : Christine SPRANGER
La Brigue : Christophe MARINI
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Brigitte BRESC
Saorge :
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : David DERACHE
Fontan : Jean-Louis GIOANNI
Fontan : Gérald ROSSO
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Brigitte DUBAR

Commission Eau et Assainissement :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Jean-Mario LORENZI
-
Membres :
Menton : Christian TUDES
Menton : Jean-Claude ALARCON
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Nicolas SPINELLI
RCM : Jean Louis DEDIEU
RCM : GHISLAIN POULAIN
Sospel : Michel CHAMPOUSSIN
Sospel : Michel POGGI
La Turbie : Brigitte ALBERTINI
La Turbie : Gérard SEVEON
Breil/Roya : Francis FRECOURT
Breil/Roya : Herbert WOLFERS
Tende : Dominique DALMASSO
Tende :Cyrille LEJA
Gorbio : Fernand MASSA
Gorbio : Gilles LANTERI
Ste Agnès :Antoine MATTERA
Ste Agnès : Albert FILIPPI
Castellar : Stéphane CLAMENS
Castellar : Hervé LEONET
La Brigue : Bruno SOMA
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Dominique AIPERTO
Saorge : Lucien FRACASSI
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : David DERACHE
Fontan : Philippe OUDOT
Fontan : Gérald ROSSO
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Michel PALLANCA

Commission développement économique :

<u>Président de droit :</u>
<i>Le Président de la CARF</i>
<u>Vice-Président :</u>
Jean-Jacques RAFFAELE
<u>Membres :</u>
Menton : Marinella GIARDINA
Menton : Stéphanie JACQUOT
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Edouard CURTET
RCM : Christophe GLASSER
RCM : Véronique BATONNIER
Sospel : Lucas CHAREF
Sospel : Martine FERRERO
La Turbie : Liliane CLOUPET
La Turbie : Bernard TAPIERO
Breil/Roya : Marylène WALKOWIAK
Breil/Roya : Renaud LEFEBVRE
Tende : Marguerite CARBONI
Tende : Maryse CASTELLANI
Gorbio : Kevin GAUTIER
Gorbio : Dominique TALIERCIO
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Castellar : Jean Claude SACHIER
Castellar : Liliane DERRAC
La Brigue : Georges GIORGIS
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Aline TOESCA
Saorge : Christian PRADIER
Castillon : Albine LEGRAND
Castillon : Guillaume FOSSAT
Fontan : Jean Marc CATARSI
Fontan :
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Brigitte DUBAR

Commission Finances :

<u>Président de droit :</u>
<i>Le Président de la CARF</i>
<u>Vice-Président :</u>
<u>Daniel ALBERTI</u>
<u>Membres :</u>
Menton : Mathieu MESSINA
Menton : Marinella GIARDINA
Beausoleil : Eléonore PATERNOTTE
Beausoleil : Alain DUCRUET

RCM : Patricia LORENZI
RCM : Véronique BATONNIER
Sospel : Christophe BRUNENGO
Sospel : Richard COLSON
La Turbie : Bernard TAPIERO
La Turbie : Alexandre FREU
Breil/Roya : Colette BENOUAHAB
Breil/Roya : Audrey ROSSI
Tende : Sébastien VASSALLO
Tende : Myriam PASTORELLI
Gorbio : Dominique TALIERCIO
Gorbio : Gabriel AMORETTI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Castellar : Anne Marie ARSENTO- CURTI
Castellar : Jean Claude SACHIER
La Brigue : Louise TURMEL
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Brigitte BRESC
Saorge : Gyslaine DAHON
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : Guillaume FOSSAT
Fontan :
Fontan : Jean Louis GIOANNI
Moulinet : Brigitte DUBAR
Moulinet : Chantal NARICE

Commission administration Générale et personnel :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Jean-Pierre VASSALLO
Membres :
Menton : Mathieu MESSINA
Menton : Christian TUDES
Beausoleil : Eléonore PATERNOTTE
Beausoleil : Alain DUCRUET
RCM : Patricia LORENZI
RCM : Véronique BATONNIER
Sospel : Christophe BRUNENGO
Sospel : Richard COLSON
La Turbie : Bernard TAPIERO
La Turbie : Alexandre FREU
Breil/Roya : Colette BENOUAHAB
Breil/Roya : Audrey ROSSI
Tende : Sébastien VASSALLO
Tende : Myriam PASTORELLI

Gorbio : Dominique TALIERCIO
Gorbio : Gabriel AMORETTI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Castellar : A. Marie ARSENTO- CURTI
Castellar : Jean Claude SACHIER
La Brigue : Louise TURMEL
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Brigitte BRESC
Saorge :
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : Guillaume FOSSAT
Fontan :
Fontan : Jean Louis GIOANNI
Moulinet : Brigitte DUBAR
Moulinet : Chantal NARICE

Commission GEMAPI :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Sébastien OLHARAN
Membres :
Menton : Elodie ROBERT
Menton : Joanna GENOVESE
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Nicolas SPINELLI
RCM : Jean Louis DEDIEU
RCM : Daniel BISO
Sospel : Livia VERET
Sospel : Nicolas REY
La Turbie : Jean Jacques RAFFAELE
La Turbie : Bernard TAPIERO
Breil/Roya : Daniel GIORDAN
Breil/Roya : Paul REY
Tende : Cyrille LEJA
Tende : Dominique DALMASSO
Gorbio : Cyril DENTAL
Gorbio : Gilles LANTERI
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Ste Agnès : Antoine MATTERA
Castellar : Hervé LEONET
Castellar : Stéphane DELLERBA
La Brigue : Pierre Antoine BIANCHERI
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Lucien FRACASSI
Saorge : Brigitte BRESC
Castillon : JM GALLO
Castillon : Nathalie QUIVY
Fontan : Jean Louis GIANNI

Fontan : Gérald ROSSO
Moulinet : Michel PALLANCA
Moulinet : Brigitte DUBAR

Commission Coopération Transfrontalière et espaces valléens :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Jean-Pierre VASSALLO
Membres :
Menton : Pascale VERAN
Menton : Mathieu MESSINA
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Edouard CURTET
RCM : Patricia LORENZI
RCM : Véronique BATONNIER
Sospel : Laurence GIRAUD
Sospel : Martine FERRERO
La Turbie : Annick CHAMPION
La Turbie : Liliane CLOUPET
Breil/Roya : Thierry GUIDO
Breil/Roya : Karine BOETTI
Tende : Morgan MILANO
Tende : Sébastien VASSALLO
Gorbio : Kévin GAUTIER
Gorbio : Cyril DENTAL
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Castellar : Rodolphe GARRAFFO
Castellar : Valentin GIANNINI
La Brigue : Christian TURCO
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Lucien FRACASSI
Saorge : Dominique AIPERTO
Castillon : Edith MANCUSO
Castillon : Albine LEGRAND
Fontan : Yves DALBERA
Fontan : Carine OUDOT
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Brigitte DUBAR

Commission Cadre de vie, Patrimoine, Culture et Sport :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Paul COUFFET (Equipements Sportifs et culturels) Brigitte BRESC (Patrimoine et Culture et Cadre de vie)
Membres :
Menton : Jean-Christophe STORAI
Menton : Jean Claude ALARCON
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Danielle LISBONA
RCM : Jean Louis DEDIEU
RCM : Ghislain POULAIN
Sospel : Richard COLSON
Sospel : Martine FERRERO
La Turbie : Annick CHAMPION
La Turbie : Sandrine PENTA
Breil/Roya : Isabelle SAUVE
Breil/Roya : Thierry GUIDO
Tende : Morgan MILANO
Tende : Marilène DALMASSO
Gorbio : Auriane MAURY
Gorbio : Cyril DENTAL
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Castellar : Valentin GIANNINI
Castellar : Rodolphe GARRAFO
La Brigue : Cécile BOSIO
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge :
Saorge : Gyslaine DAHON
Castillon : Jean Pierre GIBAUD
Castillon : Edith MANCUSO
Fontan : Carine OUDOT
Fontan : Giacomina LOCATELLI
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Michel PALLANCA
RCM : Anthony MALVAUT

Commission développement durable :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Albert FILIPPI
Membres :
Menton : Elodie ROBERT

Menton : Estelle GIORGIO-REVERDIAU
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Cindy GENOVESE
RCM : Daniel BISO
RCM : Christophe GLASSER
Sospel : Livia VERET
Sospel : Eliane ALBIN
La Turbie : Daniel CANDELA
La Turbie : Brigitte ALBERTINI
Breil/Roya : Jérôme BOUERI
Breil/Roya : Julia BONNET
Tende : Lucien MOULIN
Tende : Caroline FRANCA
Gorbio : Cyril DENTAL
Gorbio : Laurent LURON
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Castellar : Dominique PETIT
Castellar : Liliane DERRAC
La Brigue : Pascale SOBOL
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Patrick ANGELMANN
Saorge : Christian PRADIER
Castillon : Marjorie GHISOLFO
Castillon : Odile TOCCI
Fontan : Giacomina LOCATELLI
Fontan : Yves DALBERA
Moulinet : Michel PALLANCA
Moulinet : Brigitte DUBAR
Beausoleil : Stéphane MANFREDI

Commission Mobilité, Transport, Sécurité et Gestion des Risques Majeurs :

<u>Président de droit :</u>
<i>Le Président de la CARF</i>
<u>Vice-Président :</u>
Olivier CHANTREAU (mobilité, transport, sécurité et gestion des risques majeurs), Gérard SPINELLI (accessibilité des centres villes)
<u>Membres :</u>
Menton : Jean-Claude ALARCON
Menton : Julien TABOUE
Beausoleil : Cindy GENOVESE
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Nicolas SPINELLI
RCM : Christian MARTIN
RCM : Véronique BATONNIER
Sospel : Christine CONSENTINO
Sospel : Martine FERRERO
La Turbie : Brigitte ALBERTINI

La Turbie : Hélène GROUSELLE
Breil/Roya : Marylou ALLAVENA
Breil/Roya : Michel BRAUN
Tende : Florent REYNAUD
Tende : Maryse CASTELLANI
Gorbio : Gabriel AMORETTI
Gorbio : Kevin GAUTIER
Ste Agnès : Hervé DELLERBA
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Castellar : Dominique PETIT
Castellar : Emmanuel RAVIER
La Brigue : Mikaëla MAFEI
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Lucien FRACCASI
Saorge : Jean-Pierre PIOLAT
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : Odile TOCCI
Fontan : Edmond BELTRAMO
Fontan : Dorian BARTHES
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Brigitte DUBAR
Beausoleil : Stéphane MANFREDI

Commission reconstruction Vallée de la Roya :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Philippe OUDOT
Membres :
Menton :Florent CHAMPION
Menton :Eric FORMENTO
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Cindy GENOVESE
RCM : Patrick CESARI
RCM : Jean-Louis DEDIEU
Sospel : Michel POGGI
Sospel : Jean-Mario LORENZI
La Turbie: Gérard SEVEON
La Turbie : Daniel CANDELA
Breil/Roya : Audrey ROSSI
Breil/Roya: Daniel GIORDAN
Tende : Jean-Pierre VASSALLO
Tende : Dominique DALMASSO
Gorbio : Gilles LANTERI
Gorbio : Fernand MASSA
Ste Agnès : Albert FILIPPI
Ste Agnès : Antoine MATTERA

Castellar : Jean-Claude SACHIER
Castellar : Emmanuel RAVIER
La Brigue : Yves ROUGEOT
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Brigitte BRESC
Saorge : Christian PRADIER/ Gyslaine DAHON
Castillon : Olivier CHANTREAU
Castillon : Jean-Marie GALLO
Fontan : Philippe OUDOT
Fontan : Jean-Louis GIOANNI
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Michel PALLANCA

Commission Collecte et valorisation des déchets :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Gérard SPINELLI
Membres :
Menton : Mathieu MESSINA
Menton :Stéphanie JACQUOT
Beausoleil : Gérard DESTEFANIS
Beausoleil : Cindy GENOVESE
RCM : Solange BERNARD
RCM : Daniel BISO
Sospel : Laurence GIRAUD
Sospel : Martine FERRERO
La Turbie : Daniel CANDELA
La Turbie : Elisabeth DOMINICI
Breil/Roya : Daniel GIORDAN
Breil/Roya : Francis FRECOURT
Tende : Dominique DALMASSO
Tende : Daniel VAISSIERE
Gorbio : Cyril DENTAL
Gorbio : Auriane MAURY
Ste Agnès : Aurélia SOMAZZI
Ste Agnès : Karim LANDAIS
Castellar : Christine SPRANGER
Castellar : Martine PRUNIER
La Brigue : Franck BAUDOIN
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge : Christian PRADIER
Saorge : Gyslaine DAHON
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : Marjorie GHISOLFO
Fontan : Dorian BARTHES
Fontan : Yves DALBERA
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Brigitte DUBAR

Commission du numérique et SIG :

Président de droit :
<i>Le Président de la CARF</i>
Vice-Président :
Florent CHAMPION
Membres :
Menton : Stéphanie JACQUOT
Menton : Marinella GIARDINA
Beausoleil : Nicolas SPINELLI
Beausoleil : Jacques CANESTRIER
RCM : Jean-Louis DEDIEU
RCM : Christophe GLASSER
Sospel : Christophe BRUNENGO
Sospel : Renaud DEUTOEUF
La Turbie : Alexandre FREU
La Turbie : Valentin LOPEZ
Breil/Roya : Paul REY
Breil/Roya : Renaud LEFEBVRE
Tende : Morgan MILANO
Tende : Cyrille LEJA
Gorbio : Mylène CATENA
Gorbio : Fernand MASSA
Ste Agnès : Christophe BARELLI
Ste Agnès : Christophe ZAZZERA
Castellar : Hervé LEONET
Castellar : Martine PRUNIER
La Brigue : Christophe MARINI
La Brigue : Daniel ALBERTI
Saorge: Christian PRADIER
Saorge : Gyslaine DAHON
Castillon : Jean-Marie GALLO
Castillon : David DERACHE
Fontan : Gérald ROSSO
Fontan : Dorian BARTHES
Moulinet : Chantal NARICE
Moulinet : Michel PALLANCA

Commission d'Appel d'Offre

Membres titulaires :

Président de droit :
Le Président de la CARF
ou son représentant :
Daniel ALBERTI
Membres titulaires :

- 1 - Mathieu MESSINA
- 2 - Jean Mario LORENZI
- 3 - Nicolas SPINELLI
- 4 - Jean Louis DEDIEU
- 5 - Anthony MALVAULT

Membres suppléants :

- 1 - Jean-Claude ALARCON
- 2 - Alain DUCRUET
- 3 - Martine FERRERO
- 4 - Solange BERNARD
- 5 - Estelle GIORGIO

Commission pour les délégations de service public

Président de droit :

Le Président de la CARF

ou son représentant :

Daniel ALBERTI

Membres titulaires :

- 1- Mathieu MESSINA
- 2 - Jean Mario LORENZI
- 3 - Nicolas SPINELLI
- 4 - Jean Louis DEDIEU
- 5 - Anthony MALVAULT

Membres suppléants :

- 1 - Pascale VERAN
- 2 - Alain DUCRUET
- 3 - Martine FERRERO
- 4 - Solange BERNARD
- 5 - Estelle GIORGIO

Commission consultative des services publics locaux

Président de droit :

Le Président de la CARF

ou son représentant :

Daniel ALBERTI

Membres titulaires

Jean-Claude ALARCON
Jean Mario LORENZI
Nicolas SPINELLI
Jean Louis DEDIEU
Anthony MALVAULT

Membres suppléants

Estelle GIORGIO-REVERDIAU
Alain DUCRUET
Martine FERRERO
Solange BERNARD
Pascale VERAN

Représentants des associations

Mme Frédérique LORENZI – ASPONA
M. Marc JASSET – Menton Sourire
Mme Andréia ALVES DE FREITAS -JCE Menton-RCM

Le Conseil dit que la représentation des autres communes au sein des commissions permanentes reste inchangée, charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Délibération n°216/2021 : Représentation dans les organismes extérieurs

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité approuve la délibération complémentaire portant sur la désignation dans les organismes extérieurs comme suit :

Comité de Pilotage Université de Côte d'Azur

Titulaire	Suppléant
Guy Bonvallet	Nicolas Spinelli

SPLA Riviera Française Aménagement

Conseil d'Administration	Assemblée Générale
Mathieu Messina	Yves Juhel
Jean-Christophe Storai	

Mission Opération Transfrontalière

Conseil d'Administration	Assemblée Générale
Jean Pierre Vassalo	Titulaire : Jean Pierre Vassalo
	Suppléant : Patrick Cesari

Assemblée des Communautés de France

Titulaire	Suppléant
Gérard Spinelli	Patrick Cesari

Commission du Film des Alpes Maritimes

Titulaire	Suppléant
Olivier Chantreau	Anne Marie Arseno Curti

ATMO SUD

Titulaire	Suppléant
Albert Filippi	Brigitte Bresc

Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Yves JUHEL, Maire de Menton et Président de la CARF

Conseil de Surveillance des Centres Hospitaliers

Communes	Représentants
Centre hospitalier de Menton	Yves Juhel
Centre hospitalier de Breil sur Roya	Philippe Oudot
Centre hospitalier de Tende	Jean Pierre Vassalo
Centre hospitalier de Sospel	Jean Mario Lorenzi

Commission consultative des Déchets du SRADDET

Albert FILIPPI

Le Conseil dit que les dispositions mentionnées dans les délibérations précitées demeurent inchangées et charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes

Délibération n°217/2021 : Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) à l'Office de Tourisme Communautaire Menton, Riviera et Merveilles

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité prend acte de la vacance de plusieurs sièges au sein du comité de direction, procède à la désignation de représentants de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française à l'Office de Tourisme Communautaire Menton, Riviera et Merveilles pour le remplacement des sièges vacants :

✚ Collège des élus :

COMMUNES	NOMBRE DE SIEGES	Titulaires	Suppléants
MENTON	7	Yves JUHEL	Elodie ROBERT
MENTON		Mathieu MESSINA	Julien TABOUE
MENTON		Sylviane ROYEAU	Joanna GENOVESE
MENTON		Jean-Claude ALARCON	Christian TUDES
MENTON		Marinella GIARDINA	Stéphanie JACQUOT
MENTON		Estelle GIORGIO-REVERDIAU	Jean-Christophe STORAI
MENTON		Pascale VERAN	Patrice NOVELLI
TOTAL	7		

Le conseil désigne les représentants de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française à l'Office de Tourisme Communautaire Menton, Riviera et Merveilles comme détaillée supra.

Délibération n°218/2021 : Désignation des représentants de la CARF au sein du Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires des Alpes et la Méditerranée (SICTIAM).

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité désigne les nouveaux représentants de la CARF auprès du SICTIAM :

- Yves JUHEL, en qualité de Délégué titulaire
- Florent CHAMPION, en qualité de Délégué suppléant

Délibération n°219/2021 : Désignation des représentants au sein de l'association Initiative Menton Riviera

Rapporteur : M. Le Président

A l'issue du vote :

Sont proclamés élus Mme Stéphanie JACQUOT, titulaire

M. Christophe GLASSER, suppléant

afin de représenter la CARF au sein de l'association Initiative Menton Riviera

Délibération n°220/2021 : Centre Régional de l'Information Géographique : désignation des représentants

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité désigne M. Olivier CHANTREAU, en qualité de titulaire et Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI en qualité de suppléante pour siéger au sein du CRIGE.

Délibération n°221/2021 : Désignation des représentants de la CARF au sein des Conseils d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité désigne en qualité de représentants de l'assemblée :

		Titulaires	Suppléants
Collège Bellevue	Beausoleil	Gérard SPINELLI	Nicolas SPINELLI
Collège l'Eau Vive	Breil-sur-Roya	Philippe OUDOT	Jean-Pierre VASSALLO
Collège André Maurois	Menton	Isabelle ALMONTE	Sylviane ROYEAU
Collège Guillaume Vento	Menton	Isabelle ALMONTE	Sylviane ROYEAU
Lycée général Pierre et Marie Curie	Menton	Patrice NOVELLI	Sylviane ROYEAU
Lycée professionnel Pierre et Marie Curie	Menton	Patrice NOVELLI	Isabelle ALMONTE
Lycée professionnel Paul Valery	Menton	Mathieu MESSINA	Sylviane ROYEAU
Collège Jean Médecin	Sospel	Jean-Mario LORENZI	Martine FERRERO
Collège Jean-Baptiste Rusca	Tende	Jean-Pierre VASSALLO	Daniel ALBERTI

Délibération n°222/2021 : Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (C.N.A.S.)- Désignation des représentants

Rapporteur : M. Le Président

A l'issue du vote est déclaré élu, à l'unanimité, M. Jean-Pierre VASSALLO, en qualité de membre titulaire, afin de représenter la CARF au sein du C.N.A.S.

Délibération n°223/2021 : Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau- Désignation des représentants

Rapporteur : M. Le Président

A l'issue du vote sont déclarés élus :

M. Sébastien OLHARAN, Vice-Président de la CARF délégué à la compétence GEMAPI, en qualité de délégué titulaire au sein du comité syndical du SMIAGE

Mme Elodie ROBERT en qualité de délégué suppléant au sein du comité syndical du SMIAGE

Délibération n°224/2021 : Mission Locale EST 06 - Désignation des représentants

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité Déclare élus comme délégués à l'assemblée générale :

Solange BERNARD,

Nicolas SPINELLI

Comme délégués au Conseil d'Administration :

Yves JUHEL

Guy BONVALLET,

Gérard SPINELLI

Solange BERNARD

Jean-Jacques RAFFAELE

Jean-Pierre VASSALLO

Martine FERRERO

Délibération n°225/2021 : Désignation des représentants au Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART)

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité désigne M. Olivier CHANTREAU comme représentant titulaire et M. Jean-Jacques RAFFAELE comme représentant suppléant

Délibération n°226/2021 : Désignation des représentants à l'Assemblée des communes de France

Rapporteur : M. Le Président

A l'issue du vote :

Sont déclarés élus :

- M. Patrick CESARI, en qualité de délégué titulaire

- M. Gérard SPINELLI, en qualité de délégué suppléant, afin de participer à l'Assemblée Générale de l'ACF.

Délibération n°227/2021 : Annulation de la délibération 246-2018 : création du pôle métropolitain « pôle des frontières, Riviera, Paillons » à la demande de M. Le Préfet

Rapporteur : M. Jean-Louis DEDIEU, Conseiller Communautaire

M. Le Président a eu une réunion avec les différents services de l'Etat. Le Préfet a pris l'engagement que les 20 millions d'euros manquants seront bien versés à la CARF.

A l'unanimité annule la délibération 246-2018 non conforme aux dispositions des articles L 5211-7, L 5211-9 et L5211-10 du CGCT.

Délibération n°228/2021 : Avenant de prolongation à la convention entre la CARF et Région PACA relative au schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)

Rapporteur : Mme Marinella GIARDINA, Conseiller Communautaire

A l'unanimité approuve l'avenant n°1 de la convention SRDEII prévoyant la prolongation d'une année du fait de l'épidémie de Coronavirus COVID-19, autorise Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et signer tous documents afférents à la présente opération.

Délibération n°229/2021 : Lancement d'une analyse financière de la CARF

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité décide de lancer une consultation pour la réalisation d'une analyse financière concernant le budget principal de la CARF et ses budgets annexes, d'autoriser le Président à signer le marché à intervenir, d'imputer la dépense au budget 2022 de la CARF. Le Président et le trésorier de Menton chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°230/2021 : Fonds de concours destiné à soutenir les entreprises sinistrées et à relancer l'économie des vallées touchées par la tempête Alex.

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité décide d'attribuer une dotation de 50.000 € au fonds de concours destiné à soutenir les entreprises sinistrées et à relancer l'économie des vallées touchées par la tempête Alex géré par la CCI Côte d'Azur en partenariat avec la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture et autorise M. le Président à signer la convention d'objectifs et de partenariat avec la CCI Côte d'Azur.

Délibération n°231/2021 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget principal - Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

A l'unanimité modifie les autorisations de programme et les opérations concernées.

Affaire n°232 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget DSP assainissement Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

A l'unanimité, crée les autorisations de programme et les opérations concernées et modifie les autorisations de programme et les opérations concernées telles qu'indiqué dans le corps de la présente délibération.

Délibération n°233/2021 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget DSP Eau – Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

A l'unanimité, crée les autorisations de programme et les opérations concernées et modifie les autorisations de programme et les opérations concernées.

Délibération n°234/2021 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget Régie Assainissement- Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président

A l'unanimité modifie les autorisations de programme et les opérations concernées et supprime les autorisations de programme et les opérations concernées.

Délibération n°235/2021 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget Régie Eau - Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président

A l'unanimité crée les autorisations de programme et les opérations concernées et modifie les autorisations de programme et les opérations concernées.

Affaire n°236 : Suivi pluriannuel des investissements – Gestion en AP-CP sur le budget transport Mise à jour 2021

Rapporteur : M. Jean-Louis DEDIEU, Conseiller Communautaire

A l'unanimité, modifie les autorisations de programme et les opérations concernées et supprime les autorisations de programme et les opérations concernées.

Affaire n°237 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – Budget principal

Rapporteur : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

A l'unanimité, inscrit les crédits, dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits inscrits et prend acte que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Délibération n°238/2021 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – DSP assainissement

Rapporteur : Mme Brigitte BRESC, Vice-Présidente

A l'unanimité inscrit les crédits dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits, et dit que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Départ de M. Jean-Christophe STORAI à 18h15.

Délibération n°239/2021 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – DSP eau

Rapporteur : Mme Brigitte BRESC, Vice-Présidente

A l'unanimité inscrit les crédits dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits et prend acte que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Délibération n°240/2021 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – Régie assainissement

Rapporteur : M. Albert FILIPPI, 1^{er} Vice-Président

A l'unanimité inscrit les crédits dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022 et autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits. Le conseil prend acte que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Affaire n°241 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – Régie eau

Rapporteur : M. Albert FILIPPI, 1^{er} Vice-Président

A l'unanimité, inscrit les crédits dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022, autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits. Le conseil prend acte que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Délibération n°242/2021 : Ouverture anticipée de crédits d'investissement au titre de l'exercice 2022 – Budget transport

Rapporteur : M. Paul COUFFET, Vice-Président

A l'unanimité inscrit les crédits dans l'attente de l'approbation du budget primitif 2022 et autorise Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite des crédits. Le Conseil prend acte que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022 lors de son adoption.

Délibération n°243/2021 : Fonds de concours pour la commune de Sainte Agnès

Rapporteur : M. Albert FILIPPI, 1^{er} Vice-Président

A l'unanimité décide de l'attribution de fonds de concours à verser à la Commune de Sainte Agnès destinés au financement de :

- Equipement en éclairage de la zone refuge attentat à l'école Charles Imbert et d'un dispositif d'arrêt d'urgence général, pour un montant de **432,73 €** ;
- Acquisition de deux armoires pour défibrillateurs, pour un montant de **488,00 €** ;
- Mise en conformité de l'installation électrique de l'école Charles Imbert, pour un montant de **903,65 €** ;
- Intempéries de 2019 : Chemin de Figourne captage des eaux parties 1 et 2, pour un montant de **7 255,00 €** ;
- Intempéries de 2019 : Route de la Colline tronçon n°2 et Route du Haut Cabrolles tronçon n°3, pour un montant de **12 221,85 €** ;
- Intempéries de 2019 : Route de la Colline fin du tronçon n° 5, pour un montant de **5 243,53 €**

Et dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021, précise que ces sommes seront versées conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, approuvé par le Conseil Communautaire le 12 Février 2007 qui précise à l'article 1 alinéa 2 « *le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention (y compris le fonds de compensation de TVA) par le bénéficiaire du fonds de concours (article L5216-5 du CGCT)* » modifié à l'article 3 le 12 mars 2009, et sur présentation d'un état visé du Trésorier Municipal, faisant apparaître les dépenses et les subventions attribuées à la commune au titre de chaque opération.

Délibération n°244/2021 : Fonds de concours pour la commune de Saorge

Rapporteur : Mme Brigitte BRESC, Vice-Présidente

A l'unanimité décide de l'attribution d'un fonds de concours à verser à la Commune de Saorge destiné au financement de :

- Travaux d'aménagement du parking nord de Saorge, pour un montant de **52 999,00 €** ;

Et dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021, précise que cette somme sera versée conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, approuvé par le Conseil Communautaire le 12 Février 2007 qui précise à l'article 1 alinéa 2 « *le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention (y compris le fonds de compensation de TVA) par le bénéficiaire du fonds de concours (article L5216-5 du CGCT)* » modifié à l'article 3 le 12 mars 2009, et sur présentation d'un état visé du Trésorier Municipal, faisant apparaître les dépenses et les subventions attribuées à la commune au titre de chaque opération.

Délibération n°245/2021 : Fonds de concours pour la commune de Fontan

Rapporteur : Mme Brigitte BRESC, Vice-Présidente

A l'unanimité décide de l'attribution de ce fonds de concours à verser à la Commune de Fontan destiné au financement de :

- Réfection porte et fenêtres de la médiathèque, pour un montant de **2 000,00 €** ;

Et dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021, précise que cette somme sera versée conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, approuvé par le Conseil Communautaire le 12 Février 2007 qui précise à l'article 1 alinéa 2 « *le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention (y compris le fonds de compensation de TVA) par le bénéficiaire du fonds de concours (article L5216-5 du CGCT)* » modifié

à l'article 3 le 12 mars 2009, et sur présentation d'un état visé du Trésorier Municipal, faisant apparaître les dépenses et les subventions attribuées à la commune au titre de chaque opération.

Délibération n°246/2021 : Fonds de concours pour la commune de La Brigue

Rapporteur : M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

A l'unanimité décide de l'attribution d'un fonds de concours à verser à la Commune de La Brigue destiné au financement de :

- Achat de matériel d'électroménager pour les services techniques, pour un montant de **505,83 €**

Et dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021, précise que cette somme sera versée conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, approuvé par le Conseil Communautaire le 12 Février 2007 qui précise à l'article 1 alinéa 2 « *le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assuré hors subvention (y compris le fonds de compensation de TVA) par le bénéficiaire du fonds de concours (article L5216-5 du CGCT)* » modifié à l'article 3 le 12 mars 2009, et sur présentation d'un état visé du Trésorier Municipal, faisant apparaître les dépenses et les subventions attribuées à la commune au titre de chaque opération.

Délibération n°247/2021 : Montant des Attributions de Compensation 2022 à titre provisoire

Rapporteur : M. Albert FILIPPI, 1^{er} Vice-Président

A l'unanimité décide du montant des attributions de compensation provisoires pour les communes, en l'attente de l'approbation du rapport de CLECT en 2022, décide d'intégrer les crédits dans le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2022.

Délibération n°248/2021 : Avance sur subvention à l'Office de Tourisme Communautaire pour 2022

Rapporteur : M. Guy BONVALLET, Vice-Président

A l'unanimité décide l'attribution de l'avance sur subvention à l'Office de Tourisme Communautaire à hauteur de 772 000 € au titre de l'année 2022, et d'intégrer les crédits dans le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2022.

Délibération n°249/2021 : Demande de subvention au titre de l'ingénierie Espace Valléen – année 2022

Rapporteur : M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président

A l'unanimité approuve le plan de financement présenté, autorise le Président à solliciter le financement auprès du FNADT et dit que les crédits seront inscrits au budget 2022.

Délibération n°250/2021 : Petites villes de Demain : demande de subvention pour un poste de

Rapporteur : M. Guy BONVALLET, Vice-Président

M. Alain DUCRUET demande si le recrutement sera statutaire ou contractuel. M. Le Président répond que le poste sera contractuel sur 2 ans.

A l'unanimité demande la subvention d'un poste de manager de commerce financé dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et autorise le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de ce recrutement et le versement des subventions.

Délibération n°251/2021 : Signature de la convention d'accompagnement à l'élaboration du CRTE avec le CEREMA

Rapporteur : Mme Patricia LORENZI, Conseiller Communautaire

A l'unanimité approuve les termes de la convention et autorise le Président à signer la convention d'accompagnement à l'élaboration du CRTE avec le CEREMA

Délibération n°252/2021 : Convention d'intervention foncière sur la commune de La Turbie

Rapporteur : Mme Patricia LORENZI, Conseiller Communautaire

A l'unanimité autorise le Président à signer la convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site « Petit Clos », « Tête de chien » et « Hector Otto »

Délibération n°253/2021 : Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) : signature de la convention de financement avec la Région

Rapporteur : M. Le Président

A l'unanimité approuve la convention de financement fixant le montant d'intervention de la Région sur 5 ans et autorise Monsieur le Président à signer cette convention et à engager tout acte et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette opération. Le Conseil dit que les crédits sont prévus aux budgets 2022 et suivants

Délibération n°254/2021 : ANNULE ET REMPLACE Demande de Subvention du bailleur 3F- 2 chemin du Suillet à Menton- 11 logements locatifs sociaux

Rapporteur : M. Mathieu MESSINA, Conseiller Communautaire

A l'unanimité attribue une subvention de 50 900€ au bailleur 3F pour la construction de 11 logements sociaux dans le programme situé 2 chemin du Suillet à Menton, autorise Monsieur le Président à signer la convention de réservation pour 2 logements et dit que les crédits correspondants sont inscrits aux BP 2022 et suivants

Délibération n°255/2021 : Demande de Subvention de l'Habitat et Humanisme-acquisition/amélioration d'un logement situé 13 route de Sospel, résidence « le Saint Laurent », Menton

Rapporteur : M. Mathieu MESSINA, Conseiller Communautaire

A l'unanimité attribue une subvention de 5 000€ au bailleur Habitat et Humanisme pour l'acquisition/amélioration d'un logement situé dans la résidence « le Saint Laurent » à Menton et dit que les crédits correspondants sont inscrits aux BP 2022 et suivants

Délibération n°256/2021 : Programme 33-35 avenue Cernuschi à Menton- Prolongation de la subvention

Rapporteur : M. Florent CHAMPION, Membre du Bureau

A l'unanimité autorise le maintien de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2023 et dit que les crédits seront maintenus sur le budget 2022 et suivants

Délibération n°257/2021 : Programme Les Acacias/Le Limonetto à Menton- Prolongation de la subvention

Rapporteur : M. Florent CHAMPION, Membre du Bureau

A l'unanimité autorise le maintien de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2023 et dit que les crédits seront maintenus sur le budget 2022 et suivants

Délibération n°258/2021 : Programme Victoria Palace à Beausoleil- Prolongation de la subvention

Rapporteur : M. Gérard SPINELLI, Vice-Président

A l'unanimité autorise le maintien de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2023 et dit que les crédits seront maintenus sur le budget 2022 et suivants

Délibération n°259/2021 : Programme Monte Carlo Park à Beausoleil- Renouvellement de la subvention

Rapporteur : M. Alain DUCRUET, Conseiller Communautaire

A l'unanimité renouvelle la subvention de 55 700 € pour l'opération Monte Carlo Park, autorise le Président à signer la convention de réservation pour 2 logements et dit que les crédits seront inscrits aux budgets 2022 et suivants

Affaire n°46 : Logement social : opération « Terra Blu » à Roquebrune Cap Martin – renouvellement de la convention : Retirée en séance

Délibération n°260/2021 : Garantie d'emprunt à hauteur de 50% - 3F SUD pour l'acquisition en VEFA de 65 logements en collectifs locatifs (38 en PLUS et 27 en PLAI) « Blue Roc » sur la commune de Beausoleil

Rapporteur : M. Paul COUFFET, Vice-Président

A l'unanimité accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 50,00 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 6 133 295,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 127184 constitué de 5 Lignes du Prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 65 logements en collectifs locatifs (38 en PLUS et 27 en PLAI) de la résidence « Blue Roc » située 1690 avenue des combattants d'Afrique du Nord sur la commune de Beausoleil.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

L'autorisation est donnée au Président de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre des droits réservataires.

Comme le prévoit le règlement d'intervention de la Communauté de la Riviera Française, 10% des programmes lui seront réservés, soit 7 logements et leurs 7 places de stationnement, appliqués à la typologie de l'ensemble, au titre de la garantie d'emprunt attribuée.

Délibération n°261/2021 : Garantie d'emprunt à hauteur de 50% - 3F SUD pour l'acquisition en VEFA de 23 logements en collectifs locatifs PLS « Blue Roc » sur la commune de Beausoleil

Rapporteur : M. Guy BONVALLET, Vice-Président

A l'unanimité accorde la garantie d'emprunt à hauteur de 50,00 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 2 126 899,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 127204 constitué de 4 Lignes du Prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 23 logements en collectifs locatifs en PLS de la résidence « Blue Roc » située 1690 avenue des combattants d'Afrique du Nord sur la commune de Beausoleil.

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

L'autorisation est donnée au Président de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre des droits réservataires.

Comme le prévoit le règlement d'intervention de la Communauté de la Riviera Française, 10% des programmes lui seront réservés, soit 2 logements et leurs 2 places de stationnement, appliqués à la typologie de l'ensemble, au titre de la garantie d'emprunt attribuée.

Délibération n°262/2021 : Modification de la délibération n°126-2021 relative à une candidature au programme de coopération transfrontalière Interreg France-Italie Alcotra

Rapporteur : M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président

A l'unanimité approuve le portage de la candidature par la CARF auprès du programme Interreg V-A France-Italie ALCOTRA, les éléments techniques et financiers du dossier de candidature du projet Concert-Eaux OPERA et valide les actions portées par la CARF et l'autofinancement nécessaire à la réalisation des actions

Le Conseil autorise Monsieur le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'instruction du dossier.

Délibération n°263/2021 : Tarification du service public d'eau et d'assainissement de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) pour l'année 2022

Rapporteur : M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président

A l'unanimité fixe les tarifs du service public de l'eau et de l'assainissement géré par la CARF et dit que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délibération n°264/2021 : Approbation des zonages des eaux des eaux usées et des eaux pluviales sur la commune de la Turbie après enquête publique

Rapporteur : M. Jean-Mario LORENZI, Vice-Président

A l'unanimité approuve les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales joints à la présente délibération, propose que lesdits zonages soient annexés au PLU communal de La Turbie par arrêté municipal afin de les rendre opposables. Le Conseil précise que ces zonages pourront faire l'objet de révision à l'aune des conclusions du futur schéma directeur d'assainissement communautaire et que les dossiers de zonage d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées approuvés seront mis à la disposition du public sur le site internet de la CARF. Le conseil autorise Le Président de la CARF à signer tout document en ce sens.

Délibération n°265/2021 : Convention entre la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et l'Association pour la Promotion du Citron de Menton en vue de l'octroi d'une subvention

Rapporteur : M. Paul COUFFET, Vice-Président

A l'unanimité approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 € (quarante mille euros) à l'Association pour la Promotion du Citron de Menton, afin de soutenir son action et assurer son bon fonctionnement, approuve les termes de cette convention d'objectifs pour l'année 2021, autorise Monsieur le Président à signer cette convention, et dit que les dépenses seront inscrites au budget 2021.

Délibération n°266/2021 : Renouvellement de la Convention d'Intervention Foncière entre la SAFER et la CARF

Rapporteur : M. Paul COUFFET, Vice-Président

A l'unanimité approuve la Convention d'Intervention Foncière entre la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, autorise Monsieur le Président à signer cette convention pour une durée de trois ans, et pour un montant annuel de 5 185 € HT et dit que les dépenses seront inscrites au budget 2022-2024

Délibération n°267/2021 : Participation de la CARF au capital social de la SCIC SAS Les Hespérides et désignation de sa représentante au Comité de Direction et à l'Assemblée Générale

Rapporteur : M. Gérard SPINELLI, Vice-Président

A l'unanimité approuve la participation de la CARF au capital social de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) SAS Les Hespérides d'un montant de six cents euros (600 €), approuve la désignation de Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI en tant que représentante de la CARF au sein de la Société et du Comité de Direction. Le conseil autorise la représentante de la CARF lors des assemblées et au comité de direction à signer le bulletin de souscription en double exemplaire et dit que les dépenses seront inscrites au budget 2022

Délibération n°268/2021 : Avenant n°4 au lot n°2 du marché 2017/17 : traitement et valorisation des emballages et papiers ménagers

Rapporteur : M. Gérard SPINELLI, Vice-Président

A l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 au lot n°2 du marché de traitement et valorisation des emballages et papiers ménagers.

Délibération n°269/2021 : Modification d'une mise à disposition de personnel pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

Rapporteur : M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président

A l'unanimité adopte la présente délibération et approuver la convention de mise à disposition de personnel à titre onéreux, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et ses éventuels avenants, cette convention donnant lieu à des arrêtés individuels de mise à disposition, et précise qu'il sera facturé à la CARF à fin de remboursement, le coût semestriel par agent (salaire brut et charges patronales selon quotité de temps de travail mis à disposition) et que les recettes seront imputées au budget principal au titre de l'exercice correspondant et suivant, convenues entre les deux parties.

Délibération n°270/2021 : Modification de la mise à disposition d'un personnel pour la promotion du tourisme

Rapporteur : M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président

A l'unanimité approuve la fin de la mise à disposition de l'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à la Ville de Tende et la modification de la quotité du temps de travail de cet agent auprès de l'office du Tourisme Communautaire (100% au lieu de 80%), du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, autorise Monsieur le Président à signer ces conventions et tous les actes afférents à leur mise en œuvre, précise qu'un bilan financier sera établi en fin d'année afin d'apurer les comptes et que les dépenses et recettes seront imputées au budget principal au titre des exercices correspondants.

Délibération n°271/2021 : Recrutement d'un second chef de projet « Petites villes de demain et d'un ingénieur « Tourisme Montagne »

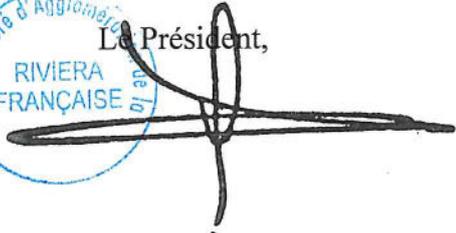
Rapporteur : M. Jean-Pierre VASSALLO, Vice-Président

A l'unanimité autorise la création à compter du 1^{er} janvier 2022 de deux emplois non-permanents de Chefs de projet contractuels dans le cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux relevant de la catégorie A, autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ces deux recrutements et précise que les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, seront inscrits au budget principal.

En raison du contexte sanitaire, les vœux des différentes communes de la CARF sont annulés.

La séance est levée à 19H15

Menton, le 23 DEC. 2021


Le Président,

Yves JUHEL